

Le SIARE lance son concours photo sur l'eau

Du 22 mars au 22 mai 2024

A l'occasion de la Journée mondiale de l'eau, le SIARE - Syndicat Intégré Assainissement et Rivière de la région d'Enghien-les-Bains - a lancé la 1ère édition de son concours de photographie, à destination des habitants du territoire.

L'objectif : valoriser l'eau et encourager à sa préservation. Les photographes peuvent soumettre jusqu'à 3 clichés sur le thème « L'eau en ville », du 22 mars au 22 mai 2024, via le formulaire en ligne.



En zone urbaine, l'eau est souvent invisible, que ce soit l'eau naturelle (de nombreux petits cours d'eau sont canalisés) ou l'eau usée dont on ne se pose pas la question de l'évacuation. Pourtant, dans le contexte du changement climatique, l'eau sait se rappeler à nous lors d'évènements de plus en plus extrêmes, que ce soit les inondations ou les sécheresses. Face à ces enjeux environnementaux, le SIARE porte une mission essentielle de service public : sensibiliser les citoyens à la protection des ressources en eau.

Ce concours photo permet à chacun de s'emparer du sujet, de se questionner sur son rapport à l'eau et de la mettre en valeur, par un biais artistique. Porter un autre regard sur ce bien commun et se rappeler que l'eau est précieuse et fragile.

Le but étant de valoriser l'eau sur le territoire, le cliché doit obligatoirement être pris sur l'une des 26 communes faisant partie du SIARE*.

Les photos seront examinées par un jury composé d'élus, d'un photographe professionnel et d'agents du SIARE.

La photo lauréate sera publiée en couverture du prochain « Petit Collecteur », le magazine du SIARE, édité à 154 000 exemplaires et distribué dans toutes les boîtes à lettres des communes du SIARE.

Alors à vos objectifs ! Partagez votre vision de l'eau en ville, loin des clichés !

Chacun peut participer, à condition de résider sur le territoire du SIARE (Andilly, Beauchamp, Bessancourt, Béthemont-la-Forêt, Chauvry, Deuil-La-Barre, Eaubonne, Enghien-Les-Bains, Ermont, Franconville, Frépillon, Groslay, Le Plessis-Bouchard, Margency, Montigny-Lès-Cormeilles, Montlignon, Montmagny, Montmorency, Pierrelaye, Saint-Gratien, Saint-Leu-La-Forêt, Saint-Prix, Sannois, Soisy-Sous-Montmorency, Taverny et Villiers-Adam).

Infos pratiques

Annonce des résultats le 5 juin, à l'occasion de la journée mondiale de l'environnement

Les photographes peuvent soumettre jusqu'à 3 clichés, via le formulaire en ligne

Liens utiles

[Infos et règlement](#)

Date

Vendredi 22 mars - Mercredi 22 mai, Toute la journée